

Décision

Générale

colonial

Décision n° 67-337-1924 permission

n° 67-337-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 décembre 1924

Numéro JO

n° 337 du 30/12/1924

Date du numéro

30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

une permission de quatre jours, avec solde sans indemnité, est accordée au caporal Adam Aoualé, n° mle 267.